

Quels dispositifs de financement pour ma formation ?

Vous cherchez comment financer votre projet de formation ? Découvrez les principaux dispositifs mobilisables et nos conseils pour optimiser vos démarches.



Les dispositifs à connaître

Conseil en évolution professionnelle (CEP)

- Accompagnement gratuit pour clarifier votre projet.
- Orientation vers les solutions adaptées.
- Étape obligatoire pour certains financements (ex : la transition pro).

Compte personnel de formation (CPF)

- Mobilisable à tout moment.
- Montant crédité automatiquement chaque année.
- Pour formations qualifiantes, diplômantes ou certifiantes.
- Accessible sur : moncompteformation.gouv.fr

Remise sur le coût du programme (selon profil)

- Réduction sur le tarif de la formation accordée par **emlyon**.
- Concerne certains publics : demandeurs d'emploi, alumni, partenaires d'entreprise...
- Modalités précisées par un conseiller formation emlyon.

Les spécificités selon votre statut



Vous êtes salarié

- **Financement entreprise / OPCO** : formations prises en charge partiellement ou totalement, via le plan de développement des compétences.
- **Projet de transition professionnelle (PTP)** : financement d'un changement de métier avec maintien de salaire.
- **Dispositif démission-reconversion** : quitter votre emploi avec droit au chômage, si projet validé par un CEP.



Vous êtes demandeur d'emploi

- **France Travail (ex-Pôle Emploi)** : prise en charge via dispositifs régionaux, Aide Individuelle à la Formation (AIF), ou complément CPF.
- **Aides régionales** : primes, aides directes (ex : AIRE en Île-de-France).
- **Mobilisation du CPF** : possible même sans emploi.



Vous êtes travailleur non salarié

- **Fonds d'Assurance Formation (FAF)** : dépend du code APE (FIF PL, AGEFICE, etc.).
- **Crédit d'impôt formation dirigeant** : avantage fiscal pour chefs d'entreprise.
- **CPF** : utilisable selon statut et activité déclarée.

Faites-vous accompagner !

Vos ressources utiles



Mon Compte Formation



Conseil en évolution professionnelle



France Travail



Aides régionales IDF (AIRE, Prime formation)



OPCO

Nos conseils pratiques

- **Anticipez les démarches** (certaines demandes prennent plusieurs mois).
- Faites-vous accompagner par un **conseiller CEP** dès le départ.
- Consultez les **calendriers régionaux** de commission (ex : Auvergne-Rhône-Alpes).
- Étudiez le **cumul d'aides possible** : CPF + entreprise, ou CPF + aide régionale.
- Gardez **une trace** de toutes les démarches effectuées.

N'attendez plus pour concrétiser votre projet. Nos conseillers en formation emlyon sont à votre écoute pour trouver la solution de financement adaptée !

Contactez nos conseillers en formation